



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2017

L'An deux mille dix sept
Le vingt-sept mars à dix-huit heures trente

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation :
23 mars 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, Mme Brigitte GARDE, M. Christophe ROUSTAN, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

Absents : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Peggy LAHY

Secrétaire : Mme Brigitte GARDE

Délibération n° 9

Vote du Budget Primitif

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2017 :

- Fonctionnement
 - Dépenses : 1 084 403,00 €
 - Recettes : 1 084 403,00 €

- Investissement
 - Dépenses : 664 535,22 €
 - Recettes : 664 535,22 €

TOTAL DU BUDGET 1 748 938,22 €

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et, par 10 voix pour, 1 voix contre (M. ROUSTAN) et 2 abstentions (M. NAVETTI, Mme MARTIN) approuve le vote du Budget Primitif 2017.

Le Maire,
Joël PASQUELIN